

**Clotilde VALTER**  
Députée du Calvados

Lisieux, le 8 décembre 2014

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En mars 2004 vous m'avez élue Conseillère générale du canton de Lisieux 2 (Quartiers de Hauteville, Quatre Sonnettes, Trevett, Gare et Saint Martin de la Lieue). En mars 2011, vous m'avez renouvelé votre confiance.

Pendant dix ans, j'ai exercé ce mandat avec la volonté de traiter les problèmes qui m'étaient soumis et de défendre notre territoire, Lisieux et le Pays d'Auge Sud.

En juin 2012, j'ai été élue Députée du Calvados. Depuis cette date, j'exerce la responsabilité qui m'a été confiée en conciliant mon travail à l'Assemblée Nationale avec une activité en circonscription sur un vaste territoire d'Orbec à Pont d'Ouilly et de Bretteville-sur-Laize à Cambremer.

Alors que le renouvellement du Conseil général intervient en mars prochain, il ne m'apparaît pas raisonnable d'être à nouveau candidate au Conseil général.

En effet, vous demander aujourd'hui de m'élire à nouveau au Conseil général, signifierait très concrètement ne pas me consacrer totalement au mandat national qui est le mien.

Ce n'est tout simplement pas possible. Notre pays traverse un période difficile et je n'ai en cette circonstance qu'un seul devoir : me consacrer totalement à mon mandat de Députée.

Attachée au non cumul des mandats, je pensais jusqu'ici qu'un mandat non exécutif local était complémentaire d'un mandat national. Or remplir complètement toutes les obligations de l'un et de l'autre n'est pas possible. Faisant ce constat, je veux en tirer toutes les conséquences. C'est ce que je fais aujourd'hui.

Députée de Lisieux-Falaise, je reste l'élue de ce territoire qui m'a pendant de longues années fait confiance.

Bien fidèlement, *à bientôt*

*Clotilde VALTER*